



# PV Assemblée Sectorielle « Porc »

## 19 mai 2022 - Version définitive

« **Matières premières de l'alimentation du porc - Prospectives mondiale, UE et wallonne dans le contexte de conflit Ukraine/Russie** »

### I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Porc » du 19 mai 2022 - Version définitive
Responsable de la préparation du document	Sophie Renard et Lidwine Rochette
Date de publication	
Validé par	
Annexe	<i>Annexe I : Liste des participants</i> <i>Annexe II : Etat des lieux du marché des matières premières pour l'alimentation animale - Mathilde LE BOULCH, IFIP</i> <i>Annexe III : Matières premières de l'aliment porc. Et en Wallonie, où en est le développement des cultures protéiques ? - Christine CARTRYSSSE, CePiCOP</i>

### II. Ordre du jour autour de 3 points

1. **Mandats** des producteurs du Collège
2. **Matières premières des aliments pour porc** :
  - Le contexte de crise :
  - Un point économique
  - La situation en Wallonie
  - Un tour de champs
3. Divers

### III. Validation PV du 18/11/2022 et Ordre du jour

L'ordre du jour de la présente réunion est validé sans ajout de points supplémentaires.

Le procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle du 18 novembre 2021, disponible sur le site internet du Collège des Producteurs (PV-AS-PORC-18-novembre-2021-v1.pdf (collegedesproducteurs.be)) est approuvé sans remarques.



## IV. Représentants du secteur porc : présentation des candidats

Les mandats de 2 représentants du Collège pour le secteur porc, Jordan Godfriaux et David De Wilde arrivaient à échéance. Intéressés par une poursuite des actions menées avec le Collège des Producteurs, et en l'absence de nouveaux candidats, une élection n'a pas été nécessaire. Les mandats de Jordan Godfriaux et David De Wilde sont reconduits.

## V. Matières premières de l'aliment porc

---

### CONTEXTE

*Sophie Renard – Collège des Producteurs*

---

### DIAPPOSITIVES EN ANNEXE II

Le problème de l'**augmentation du coût des aliments**, était déjà présent en automne dernier ; la **Chine** captant une partie des ressources mondiales pour le développement de ses mégafermes, provoquant ainsi une dérégulation offre/demande. Le **conflit Ukraine/Russie** a encore intensifié cette hausse de manière inédite.

L'Ukraine représente en effet 75% de la production céréalière exportée (20% des recettes et 90% des exportations de céréales et oléagineux via mer la mer Noire).

Actuellement, la **non accessibilité des ports ukrainiens** rend la circulation maritime des marchandises difficile, voire impossible. Et pourtant des stocks conséquents de céréales sont bloqués dans des silos en Ukraine. Le transport terrestre de marchandises est compliqué, avec des milliers de camions et wagons aux postes de douanes dont les attentes sont longues (16-30 jours). Ces **goulets d'étranglement** sont le fait plusieurs difficultés :

- **RAIL** - Les écartements des rails plus larges en Ukraine (1,520 m) qu'ailleurs (1,435 m norme EU) obligent à un déchargement des containers aux frontières et, ensuite, à un rechargement dans des wagons adaptés au niveau européen. Or les lieux des transbordements frontaliers sont de capacité insuffisante et inadaptée ... avec un manque de camions et de bateaux ;
- **PORTS** - seul le Danube est accessible MAIS insuffisant en termes de capacité par rapport aux besoins totaux et les risques en mer Noire ne sont pas négligeables ;
- **CAMIONS** - le nombre de véhicules et de chauffeurs est insuffisant en plus des problèmes administratifs frontaliers d'où des temps d'attente dépassant souvent 12 heures.

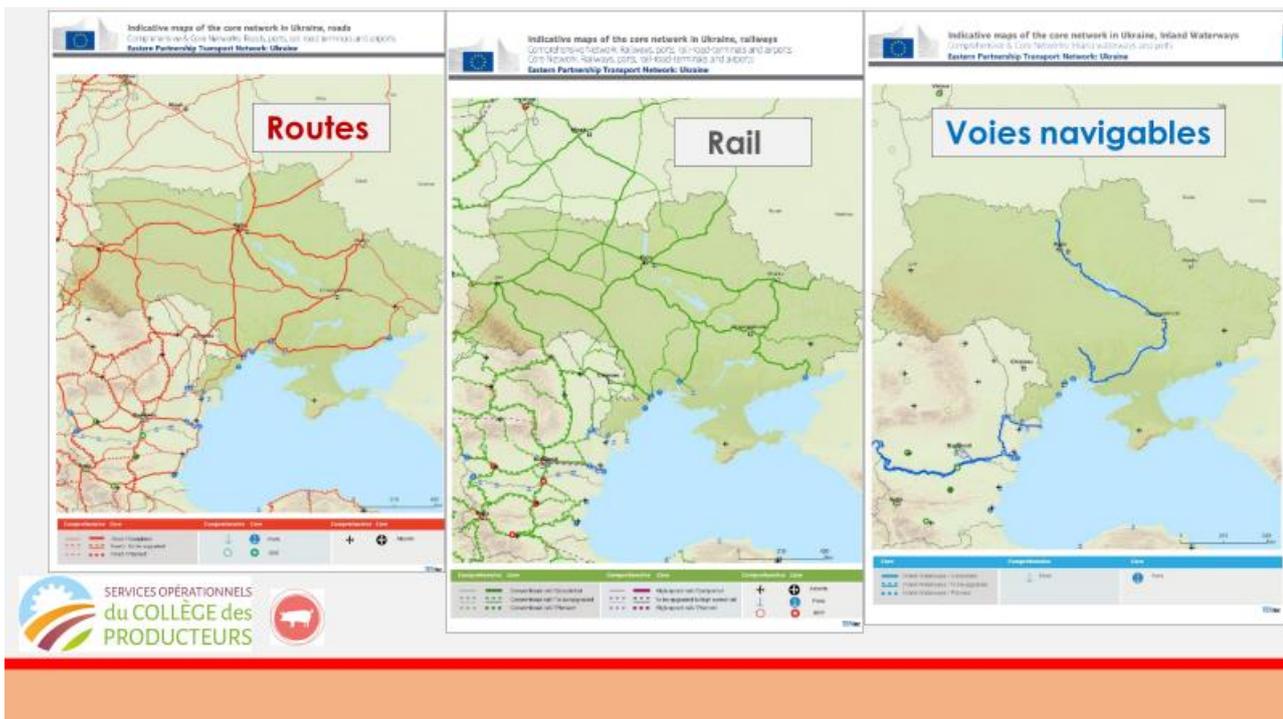
Dans ce contexte, la **Commission européenne** veut libérer les 20 millions de tonnes de céréales présentes dans les silos en Ukraine dans un délai de 3 mois, par la mise en place de « **corridors de solidarité** ». Elle projette de coordonner les chaînes logistiques et de mettre en place de nouveaux itinéraires afin de résorber les goulets d'étranglement.



## A court terme,

- elle fait **appel aux acteurs du marché EU** afin de disposer de plus de matériel roulant et navigable et met à disposition une plateforme logistique de mise en relation. Priorité doit être donnée aux exportations ukrainiennes. Pour se donner les chances d'y arriver la CE envisage même de donner des incitants financiers
- des accords sont également conclus pour **supprimer les problèmes de douane**
- les capacités de stockage au niveau européen pourraient être relevées ;

Des **cartes indicatives** reprenant les interconnexions logistiques Ukraine/Europe ont même été publiées :



**A plus long terme**, la CE veut accroître les capacités d'infrastructure de nouveaux corridors d'exportation et également établir de nouvelles connexions d'infrastructure.

**Aux Etats-Unis**, le Président Biden a de son côté annoncé des mesures qui vont dans le sens d'une **intensification de l'agriculture** afin de limiter l'inflation (+ 13 %) et de se prémunir des pénuries alimentaires. Il renforce ainsi l'assurance récolte double culture en la rendant accessible à un ensemble plus large de Comtés, et dégage un budget 2x plus important pour soutenir la production locale d'engrais (500 millions de dollars). Il souhaite également renforcer le soutien aux exploitants agricoles autour de l'agriculture de précision.



## PERSPECTIVES DE MARCHÉS À COURT ET À MOYEN TERME ? ET EN FRANCE ?

Mathilde Le Boulch (Pôle économie IFIP France)

### DIAPPOSITIVES EN ANNEXE III

Mme Mathilde Le Boulch travaille au « Pôle économie » de l'IFIP (Institut technique français de la filière porcine). Cet institut gère de l'amont à l'aval les matières agricoles qui serviront d'alimentation aux porcs et est experte en ce domaine. Elle travaille également pour l'Institut Technique Avicole (ITAVI).

### 1. Contexte géopolitique

La flambée actuelle des matières premières, est due notamment au contexte géopolitique de la guerre en Ukraine, producteur important de blé et de maïs. Cette situation a engendré deux problèmes significatifs :

- **une dépendance quantitative ciblée** – en effet, face à la disponibilité et au manque des productions russes et ukrainiennes pour les prochaines campagnes, se pose la question des possibilités d'approvisionnement, à court et long terme ;
- **une dépendance prix générale**, étant donné la globalisation des marchés (affolement des marchés en Bourse).

Mme Le Boulch rappelle la localisation stratégique des zones de conflit :





## 2. Marché de l'import-export

**BLÉ** - Au niveau du marché mondial, **la Russie** représente 1/5<sup>ème</sup> des exportations mondiales, principalement destinées à la Turquie et l'Egypte. Les zones du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord en sont dépendantes, contrairement à l'Europe. **L'Ukraine** ne constitue pas un grand producteur mais couvre toutefois 30 % du marché mondial à l'export. Les exportations sont destinées à l'Egypte, à l'Indonésie et à la Turquie. L'Egypte et la Turquie sont extrêmement dépendantes des importations, qui représentent la moitié de la consommation nationale.

**MAÏS** - En ce qui concerne le maïs ukrainien, celui-ci est d'abord destiné à la Chine, puis à l'Union européenne (29 %) et ensuite à l'Egypte. L'Europe reçoit donc du maïs ukrainien mais qui ne représente que 5 % des importations. L'Europe dispose également de sa production nationale.

**SOJA** - L'Ukraine et la Russie ne fournissent pas le marché en tourteau de soja.

**TOURNESOL** - L'Ukraine est un gros fournisseur de tourteau de tournesol (50 % du marché) notamment high pro, c'est-à-dire à plus haute teneur en protéines. Il est destiné à la Chine, à l'Union européenne et à l'Egypte. Le tourteau de tournesol russe est exporté en Union européenne, en Turquie et en Biélorussie. Les importations européennes d'origine russe s'élèvent à 47% et d'origine ukrainienne à 31 %. Des autres sources d'approvisionnement existent, notamment en Union européenne.

**LES FONDAMENTAUX (OFFRE/DEMANDE)** - un contexte qui ne date pas d'hier ... L'offre n'augmente pas aussi vite que la demande → les stocks diminuent.

- au niveau du **blé**, des bonnes récoltes ont été observées cette année en Argentine et en Australie. La demande internationale est très élevée, particulièrement en Chine. Ce pays poursuit l'objectif de mise en place d'une stratégie d'auto-alimentation et d'autosuffisance, notamment par le biais du développement d'autres cultures comme le riz.
- la récolte ukrainienne de **maïs** a été excellente en 2021 (+25% de production). La demande est forte au niveau de la Chine ainsi que pour le bioéthanol. Actuellement, on constate une diminution de la demande due à la grippe aviaire (notamment en France) et au Covid en Chine.

## 3. Cours des matières premières : volatilité et prix record

Le cours des matières premières est très volatil et l'augmentation des prix est générale. La tonne de blé s'élève à plus de 430 €, sur les marchés à terme, un record jamais atteint.

Ce contexte, favorise de nouvelles polarisations dans les échanges. En l'absence de maïs ukrainien, on peut se fournir en Argentine et aux Etats-Unis.

Une amélioration de cette tension des marchés est attendue à long terme. Aujourd'hui, on observe que le tourteau de soja baisse légèrement.



#### 4. Aliment IFIP

L'aliment porc charcutier est un indicateur au sein de l'IFIP, il renseigne sur le prix de la tonne d'aliment. On a connu une hausse du coût de cet aliment qui a suivi le cours des matières premières. Un record a été atteint en mars 2022, 321 €/ T. La flambée a toutefois été un peu moins forte comparée à celle des matières premières en raison des stocks et des jeux de reformulation.

#### 5. Impact sur les autres charges

**Au niveau de l'élevage**, en plus de l'aliment, l'énergie flambe, et l'inflation vient impacter les charges de salaires (main d'œuvre), le re-confinement en Chine a ralenti le commerce du fret, provoquant également des hausses de tarifs sur certains matières premières.

La situation actuelle provoque aussi des répercussions **sur les autres maillons**. Le CO<sub>2</sub> est un co-produit des industries d'engrais. Une pénurie pourrait provoquer des problèmes en matière d'abattage des porcs, comme rencontrés au Royaume-Uni dans le cadre du Brexit. D'une manière générale, tous les maillons de la filière, en ce compris les éleveurs vont devoir faire face à des surcoûts.

#### 6. Perspectives Matières Premières

Il apparaît que ce sont les futures récoltes qui vont faire le prix.

Plusieurs scénarios sont envisagés pour l'avenir :

Scénario optimiste	Scénario pessimiste
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonnes conditions météo notamment pluies aux USA et en Europe</li> <li>- Bonne avancée des semis de printemps (ce n'est pas le cas pour l'instant) et récolte Ukraine</li> <li>- Récolte abondante de canola canadien</li> </ul> <p>→ Tensions sur les marchés mais quantités permettant de répondre à la demande, stabilisation sur des niveaux haut voir très légère détente</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflit durable, non disponibilité du bassin mer Noire</li> <li>- Sécheresse en Europe et en France</li> <li>- Retard dans les semis de printemps aux USA impactant l'<u>inter-campagne</u></li> <li>- Approvisionnement en intrant et en énergie</li> <li>- Attention sur le non-OGM</li> </ul> <p>→ Tensions sur les marchés, utilisation de stocks nationaux, forte repolarisation des échanges, forte inflation</p>

Bon à savoir : les USA ont mis l'accent sur la culture de soja au lieu du maïs, dans le même temps, la France a planté 70 % de maïs au lieu des 80 % habituellement.

Il faudra sans doute attendre la récolte 2023/2024 pour espérer une baisse des prix des matières premières.



## **7. Focus non OGM :**

**L'Ukraine et la Russie sont de gros producteurs de matières premières non-OGM. Aujourd'hui, on manque de visibilité sur les disponibilités futures, surtout pour le tournesol.** En France, les acteurs sont actuellement couverts par des contrats. Les faire venir de plus loin coûtera plus cher.

En cas de manque de disponibilité ou d'une envolée des prix, il faudra trouver des solutions car la demande augmente partout dans le nord de l'Europe. Le **Brésil** est un gros fournisseur de soja non-OGM mais la production est destinée à la **Chine**, qui de son côté est moins exigeante vis-à-vis du non OGM. De ce fait, le Brésil a plutôt réorienté son marché sur du « non déforestant » d'autant plus que la différence de prix entre OGM et non-OGM qui était de 300 €/t auparavant est descendue à 80 €/t.

Ces éléments feront partie de la réflexion pour l'avenir : remettre les bovins à l'herbe ? envisager de travailler avec du soja non-déforestant au travers de nouveaux cahiers des charges en Europe ?

## **8. Dernière estimation de production ukrainienne et russe :**

En 2022-2023, on prévoit une récolte inférieure à 20 millions de tonnes de **maïs ukrainien** et une chute des exportations à moins de 9 millions de tonnes, d'où un risque de manque sur les marchés internationaux.

En 2022-2023, la production de **blé russe** estimée est de 80 millions de tonnes. La quantité de blé sera présente mais l'incertitude se situe au niveau des acheteurs car il faudra acheter en roubles ...

En ce qui concerne le **colza et le tournesol**, force est de constater que l'Europe est en perte de vitesse, en 2013, on produisait 21 millions de tonnes de colza et 10 millions de tonnes de tournesol. Le colza est une culture exigeante sur le plan technique en lien avec la météo et les ravageurs. De plus, certains pesticides ont été interdits. La culture du tournesol nécessite peu d'intrant mais n'était pas financièrement intéressante car en effet comment rivaliser avec le blé bien payé en EU ? D'où la question de savoir comment les relancer ?

## **9. Mesures mises en œuvre en France :**

- Aides EU et nationales à la filière porcine en France : instauration d'aides post-covid et de plans de sauvegarde. Au niveau national, cela se matérialise au travers de la charte pour la viande de porc français VPF et de la loi Egalim 2 : engagement des GMS pour favoriser l'achat et la valorisation du porc français ;
- Etablissement d'un plan de résilience énergétique avec des aides pour l'électricité et le gaz.



- Utilisation des jachères : l'intérêt est discutable. Les jachères en France sont des zones pas toujours mécanisables et intéressantes d'un point de vue agronomique, de plus elles ne représentent que 2 % de la SAU ;
- Facilitation d'utilisation du lisier (épardable plus facilement)
- Cap' Protéine : depuis 5 ans au niveau de la recherche, pour essayer de développer la culture de protéines (soja, colza, tournesol) mais l'application sur le terrain tarde à se faire.
- Allègement des contraintes d'imports (exemple de l'Espagne, en termes de résidus de pesticides, pour autoriser des importations argentines) – pas le bon levier, perte de qualité 😞

## **10. Réflexion : PAT, co-produits**

En 2021, l'Union européenne a autorisé l'utilisation des **protéines animales transformées (PAT)**, encadrée par des règles strictes. Le prix des PAT est en augmentation car celles-ci sont reliées aux matières premières végétales et les chaînes de production doivent être séparées, ce qui engendre un coût supplémentaire. Ces protéines sont principalement utilisées pour le Pet Food (chiens et chats), qui constitue un marché plus valorisateur. La filière porcine n'est pas prête à payer ce coût pour l'intégration de ces protéines. La protéine de volaille se situe aujourd'hui à plus de 700 €/T.

Il est aujourd'hui envisagé de fabriquer de l'aliment volaille avec des PAT de porc. La démarche est initiée aux Pays-Bas et répond aux enjeux de l'économie circulaire (utilisation de **coproduits**). Mme Le Boulch va se rendre aux Pays-Bas prochainement pour discuter de ces innovations.

## **11. Conclusion**

Le climat est actuellement incertain et les inquiétudes sont nombreuses. Cette situation de difficulté pourrait toutefois **favoriser l'innovation et permettre de meilleurs échanges entre les secteurs végétal – animal**. Tout cela engendrera peut-être de la résilience au niveau de la filière et une discussion-collaboration au niveau des acteurs.

### DISCUSSION

#### **A. En France, y a-t-il une volonté de diminuer la production porcine vu le manque d'offre de nourriture et la baisse de la rentabilité ?**

Le gros problème, en France, contrairement à l'Espagne ou à d'autres pays grands producteurs, c'est qu'on n'est pas du tout en intégration. Si le voisin met moins de cochons, la réaction sera d'en mettre plus pour prendre sa place. Au niveau européen et français, on constate quand même une légère diminution du cheptel et de la production.



**Il est fait remarquer que pour les jeunes la situation actuelle est un gros problème.**

Même avec les aides financières, il faut effectivement être en capacité de pouvoir payer les aliments. C'est certain que la situation ne va pas aller en s'améliorant tout de suite.

**B. Quel impact de la grippe aviaire pour le porc ?**

On observe une diminution de 5% de la production pour l'instant. Toute la Vendée est dépeuplée. Aujourd'hui on a certains élevages de reproducteurs qui sont touchés. L'Ukraine est aussi un grand fournisseur de poulets et ce manque de disponibilité entre en compte. Au niveau de la consommation en poulet au domicile, on s'oriente vers du poulet français mais pour la restauration hors-domicile on est très dépendant du poulet importé. C'est possible que pour le poulet restauration à domicile on ait une augmentation de ces importations. Dans me même temps, cette diminution du cheptel avicole libère de la ressource « maïs » pour le porc.

**C. Est-ce que les constats présentés lors de l'exposé sont les mêmes pour le secteur Bio ?**

En Bio, c'est toujours plus compliqué. Ce secteur est toutefois un peu moins lié aux marchés internationaux, ce qui facilite les choses. Il est nécessaire, avec un conventionnel haut, que les primes Bio soient toujours assez élevées pour rémunérer cette production soumise à davantage de contraintes. La même dynamique s'observe en termes d'approvisionnement en matières premières pour l'alimentation.

**D. Si l'Europe était plus autonome, ne serait-on pas plus tranquille ?**

Effectivement. Cependant, dans un contexte de marchés libéraux, si c'est plus intéressant d'exporter, on exportera. A moins de mettre des quotas à l'export mais il faut tenir compte des traités. Il ne faut pas vouloir tout réviser parce que c'est la guerre. On est dans un monde qui change et l'innovation c'est quelque chose d'important.

**E. Il y aura un impact lié au transport ?**

Tout va être aussi influencé par le coût des transports. D'un point de vue environnemental, le cargo maritime est moins polluant que les transports en camion. Au niveau de la compétitivité de certains pays, il est plus intéressant en Allemagne de faire transiter de la matière première car ils ont un réseau fluvial très développé alors qu'en Espagne tout se fait presque par camion. C'est plus cher.

**F. Est-ce qu'on n'a pas une carte à jouer sur la valorisation des matières organiques en mettant en place des vraies filières ?**

Effectivement, cela rentrerait dans le paquet « innovation ».

**G. Vous avez parlé de biocarburant. Est-ce qu'on a une idée de la compétition par rapport à l'alimentation humaine ? Faut-il s'inquiéter de ce développement des biocarburants ?**

Un article indiquait que si on limitait de 50 % de ce qu'on utilise pour faire des biocarburants, on pourrait compenser tous les manques de l'Ukraine. Cependant, le biocarburant permet d'être moins dépendant en pétrole et de diminuer les gaz à effet de serre. La réflexion doit être globale. Les biocarburants restent une innovation intéressante et les coproduits de ces biocarburants sont utilisés en alimentation animale.



## ET EN WALLONIE, OÙ EN EST LE DÉVELOPPEMENT DES CULTURES PROTÉIQUES ?

Christine Cartrysse (APPO)

### DIAPPOSITIVES EN ANNEXE IV

Mme Christine Cartrysse travaille sur les oléagineux protéagineux au sein de l'association pour la promotion des protéagineux et des oléagineux (ASBL APPO) qui fait maintenant partie du CePiCOP. La problématique concernant les protéines végétales est un sujet qu'elle traite depuis longtemps : « L'Europe a toujours favorisé les céréales et assez peu la production de protéines végétales. C'est ce qui nous rend très dépendant. ».

#### 1. Les graines riches en protéines

**LES OLÉAGINEUX** – Parmi ceux-ci, les graines riches en protéines sont celles de colza, de tournesol et de soja desquelles on va retirer l'huile afin d'obtenir les tourteaux, résidus solides pouvant être utilisés en alimentation animale.

Le tourteau de soja est essentiellement utilisé en alimentation des ruminants. En Allemagne, on constate toutefois un usage croissant dans l'alimentation des porcs. Il détient une concentration protéinique très élevée.

**LES PROTÉAGINEUX** - les graines sont moins riches en protéines que les tourteaux d'oléagineux mais restent intéressantes. Le pois combine à la fois des protéines et de l'amidon, que l'on retrouve dans les céréales et le maïs. Le lupin blanc est très riche en protéines et ne contient pas d'amidon.

% protéines	Graine	Tourteau
<b>OLEAGINEUX</b>		
Colza	20 %	34 %
Tournesol	16 %	28 %
<b>Soja</b>	<b>42 %</b>	<b>44-48 %</b>
Lin oléagineux	19 %	31 %
<b>PROTEAGINEUX</b>		
Pois protéagineux	23 %	-
Féverole	29 %	-
Lupin doux	33-38 %	-

Au cours des essais menés, on détermine le **rendement des cultures** ainsi que leur **qualité**. Il est utile et important d'analyser ces différentes matières premières. Une analyse en laboratoire avec une technique en Proche infrarouge est conseillée.



En effet, les valeurs des tables alimentaires sont des valeurs moyennes, la variété et le climat vont amener de la variabilité. Or il est essentiel d'ajuster la protéine aux besoins des animaux. Par exemple, un pois ne contenant que 18 % de protéines ne donnera pas les performances souhaitées. Par contre, si un pois est beaucoup plus riche, supérieur aux 23 % des tables alimentaires, on risque d'avoir un gaspillage de cette protéine. Des ajustements sont donc nécessaires.

	Teneur en protéines des graines Tables alimentaires (% matière sèche)	Valeurs observées min-max (2010-2020) Essais Gembloux (% m.s.)
Pois protéagineux	23,3 %	18,6 - 30,2 %
Féverole à fleurs colorées	29,5 %	24,4 - 42,2 %
Féverole à fleurs blanches	31,1 %	25,1 - 37,9 %
Lupin blanc	38 %	34,2 - 38,5 %
Lupin bleu	33,3 %	22,5 - 36,9 %

## 2. Les surfaces de production

### LES OLÉAGINEUX :

- En Belgique, la majorité des surfaces de colza se situe en Région wallonne. La première réforme de la PAC en 1992 a permis de cultiver du colza dans le cadre de la jachère pour la production de biocarburant. Cette réforme a eu un effet moteur au niveau européen et a incité à produire d'avantage d'oléagineux. Le colza a alors connu le plus fort développement. Depuis la dernière année de mise en jachère obligatoire en 2008, on a constaté une chute importante. Le dérèglement climatique et la pression des insectes ravageurs affectent les rendements de ces cultures, délaissées par les agriculteurs. Les surfaces représentent un peu moins de **7.500 ha en Région wallonne en 2020**.

En cas de besoin plus marqué en protéines et en huiles, la culture de colza pourrait se développer davantage chez nous.

- La Belgique possède une sélection de soja à Gand. Des recherches sont en cours pour créer de nouvelles variétés de soja mieux adaptées au climat et plus productives. Les graines seront plus riches en protéines. En région wallonne, les surfaces, bien qu'en augmentation depuis plusieurs années, restent faibles (**74 ha en 2020**). Le développement de la production de soja est dû au secteur Bio, mais ne permet pas de couvrir les besoins.

Surfaces (en ha)	Belgique	RW	
2015	27	13	
2016	33	16	
2017	51	9	
2018	98	48	dont 20 ha Bio
2019	112	54	dont 35 ha Bio
2020	74	74	dont 60 ha Bio



**LES PROTÉAGINEUX** - La première réforme de la PAC en 1993 a eu pour effet de diminuer leur production. Avant celle-ci, une aide à l'hectare de l'ordre de 500-600 € était attribuée. Le prix des protéagineux était attractif. Suite cette réforme et aux suivantes, les surfaces au niveau de la Belgique sont devenues très faibles. On se situe à **2.000 hectares de protéagineux en 2020 pour le pois et la féverole**.

- en ce qui concerne le pois protéagineux en Région wallonne, malgré une remontée en 2015, on constate une érosion des surfaces en raison notamment de facteurs liés au climat. On se situe à seulement **450 hectares de pois protéagineux en 2020**.
- la féverole connaît une tendance différente depuis les 10 dernières années, la production augmente en Belgique stimulée par une aide de 600€/ha donnée en Flandre. En Région wallonne, la production reste stable **aux alentours des 600 ha**, il n'y a pas d'aides car elles ont été plutôt réservées au secteur animal jusqu'en 2020 → la culture des pois ne s'est pas développée davantage en Région wallonne parce-que la rentabilité pour le producteur n'était pas présente.

### 3. Les essais

Dans les essais menés, la référence de comparaison est le froment.

#### **LES PROTÉAGINEUX – variétés, rendements et teneurs en protéines**

- La culture du pois protéagineux est compliquée. Le déclin des surfaces s'explique notamment par une instabilité des rendements. A Gembloux, on essaie d'améliorer sa compétitivité par rapport à d'autres cultures comme le froment pour obtenir un rendement suffisant pour le producteur. Aujourd'hui on tourne à un **rendement autour des 4.000-5.000 kg/ha**.

Le pois d'hiver (planté en automne) cultivé aujourd'hui est très différent, comparé à il y a 30 ans. Il est beaucoup plus résistant à la verse et au froid.

Lima grain a arrêté la sélection depuis 2015, il faut donc maintenant acheter les variétés en France (3 maisons de sélection) qui est un pays moteur pour la création variétale de protéagineux.

Les résultats des essais montrent que la teneur en protéines des pois protéagineux peut varier fortement d'une année à l'autre et d'une variété à l'autre. En ce qui concerne la production de pois protéagineux d'hiver, la teneur en protéines est moins variable et le rendement est presque doublé par rapport au pois de printemps. En 2020, on avait une moyenne de 22% de teneur en protéines pour les pois de printemps tandis qu'en pois d'hiver on se situait légèrement en dessous de 20 %. Un écart de 2 points peut être très important dans le calcul d'une ration.

- En ce qui concerne la féverole, différentes variétés sont à l'essai. La sélection est réalisée en Angleterre qui présente un climat plus doux que chez nous. La graine est plus riche en protéines que le pois protéagineux. Elle peut être cultivée facilement en Bio et nécessite moins d'intrants.



Des variétés de féverole d'hiver résistent mieux au froid, mais pas avec les mêmes performances que le pois d'hiver. Une marge de progrès est encore nécessaire au niveau de la sélection. La féverole nécessite beaucoup de pluie pour exprimer un rendement important. Lors d'années sèches, les rendements ne sont pas plus intéressants qu'en pois.

**L'évolution des rendements pour le pois protéagineux et la féverole montre approximativement la même tendance.**

Au niveau des féveroles, les variabilités sont importantes. Pour la féverole d'hiver, on avait des rendements importants, de l'ordre de 25% à 30 % de protéines (5 points de différence pour une graine de féverole). Au niveau de la féverole de printemps, la moyenne est de 27 % de protéines en 2021 et on avait à peu près la même moyenne pour les deux mois d'hiver.

Le lupin est surtout connu et cultivé en Australie, la production européenne est anecdotique. Le lupin doux est davantage cultivé en Allemagne, en Pologne et un peu en France. Il y a beaucoup moins de variétés. Ces graines sont intéressantes car beaucoup plus concentrées en protéines. On a testé une variété de lupin jaune qui est la plus riche en protéines et qui équivaut à 48% (presque identique au tourteau de soja). Le rendement est toutefois faible.

#### LES PROTÉAGINEUX – NIVEAUX D'INCORPORATION DANS LA RATION DES PORCS

En ce qui concerne le niveau d'incorporation :

- pour les graines de pois :

	POIS PROTEAGINEUX
Truies	Jusqu'à <b>15-20</b> % de l'aliment
Porcelets 2 <sup>ème</sup> âge	<b>Max. 30</b> %
Porcs à l'engrais	Jusqu'à <b>20-40</b> % de l'aliment

2 kg de pois correspondent à 1 kg de soja + 1kg de céréales

Quel que soit le rendement en pois protéagineux,

- un hectare en protéagineux où l'on produit 4 tonnes de graines de pois équivaut à deux tonnes de soja et deux tonnes de céréales.
- 2 tonnes de céréales nécessitent 20-25 ares soit moins de place comparativement aux pois protéagineux.



- un très bon résultat en pois, de l'ordre de 7000 Kg par hectare, équivaut à 3 tonnes et demi de soja + 3 tonnes et demi de céréales. C'est presque un demi hectare de céréales et un hectare de pois protéagineux.

Pois protéagineux	Si rdt (kg/ha)			
1 ha	4.000	= 2 T soja	+ 2 T céréales	= 0,25 ha
1 ha	5.000	= 2,5 T soja	+ 2,5 T céréales	= 0,3 ha
1 ha	6.000	= 3 T soja	+ 3 T céréales	= 0,4 ha
1 ha	7.000	= 3,5 T soja	+ 3,5 T céréales	= 0,45 ha

→ **La production des protéines requière une certaine surface.**

L'avantage du pois protéagineux par rapport au pois fourrager, est qu'il a été sélectionné pour supprimer les facteurs antinutritionnels. Toutes les variétés de pois protéagineux sont de couleur blanche. Actuellement une seule variété est disponible (GL sunrise)

- Pour la féverole

	<b><u>FEVEROLE : Variété sans tanins (à fleurs blanches) GL SUNRISE</u></b>
<u>Truies</u>	<b><u>10 % de l'aliment</u></b>
<u>Porcelets</u>	<b><u>10-20 % de l'aliment</u></b>
<u>Porcs à l'engrais</u>	<b><u>35 % de l'aliment</u></b>

En France, des investissements seront réalisés pour valoriser la graine de féverole par des procédés plus techniques (dépéliculer la graine pour enlever les tanins présents dans la peau des graines). Il est possible d'utiliser la féverole dans des quantités moindres que pour le pois protéagineux.

## **LES PROTÉAGINEUX – IMPORTATIONS DE POIS PROTÉAGINEUX**

La Belgique importe énormément de pois de France.

En 2004-2005, on a importé une grande quantité de pois canadiens. Le Canada est un grand pays producteur de pois, essentiellement pour l'alimentation porcine. Les surfaces de pois ont fortement chuté



en France (maladies ...) et les volumes disponibles pour l'exportation ont diminué. Depuis ces dernières années, on assiste à une augmentation des importations de pois en Belgique pour l'alimentation humaine (burgers végétaux - Cosucra).

L'utilisation du pois dans l'alimentation des porcs n'est pas nouvelle, les fabricants d'aliments belges le connaissent bien.

## **NOUVELLE PAC 2023-2027**

La Région wallonne a déposé en janvier 2022 un Plan Stratégique wallon pour la prochaine PAC, lequel doit encore être approuvé par la Commission européenne. Une aide couplée « culture- protéiques » est prévue. Elle concernera les pois protéagineux d'hiver et de printemps, la féverole d'hiver et de printemps et le lupin.

L'enveloppe impartie s'élève à 8.500.052 € pour 5 ans et permettrait de donner une **aide de 300 € à l'hectare pour 5666 hectares de protéagineux**. La Flandre maintient son aide de 600 € par hectares.

## DISCUSSION

### **A. Par rapport à la future PAC, pourquoi le soja ne se retrouve pas dans les cultures pouvant bénéficier de la prime ?**

C'est effectivement le cas dans la première version de janvier présentée par la Région wallonne. Dans la version plus tardive, en mars ou avril, toute une série de cultures ont été ajoutées. Ce qui veut dire que l'enveloppe va être partagée entre plusieurs cultures. Ça concernera aussi les lentilles et les pois chiches. On attend l'avis de l'Europe sur les différents plans stratégiques.

### **B. Que penser de l'utilisation de feuilles de luzerne comme alternative au soja ?**

Madame Cartrysse explique ne pas travailler sur les légumineuses fourragères. C'est « Fourrages Mieux » et le CRA-W qui mènent des essais sur les techniques de récoltes de la luzerne. Il est vrai que les feuilles sont très intéressantes car on elles sont riches en protéines. Il faut essayer de ne pas les perdre au champ. La période de fauche est importante de même que le fait de les ramasser en ne secouant pas trop fort.

### **C. D'un point de vue producteur porcin, en conventionnel, vers quelle culture doit-on se diriger, quelle est la plus intéressante ?**

Si on regarde le côté utilisateur, le soja n'est pas encore assez productif dans notre région. On a des problèmes avec les ravageurs tels que les oiseaux et les lapins. Les essais doivent être couverts par des filets. Le pois protéagineux serait sans doute la culture la plus adaptée. Quand c'est cultivé en pur, il y a un risque. L'association froment-pois permet de sécuriser la récolte du pois.



## VI. VISITE DE TERRAIN D'ESSAIS EN PLACE (Christine Cartrysse, APPO)

L'assemblée se termine, suivie par une visite de terrain d'essais en place.

### Annexe I : Liste des présences

Nom	Prénom	Organisme
ANCEAU	Christine	SPW Agriculture
ARKENS	Danny	Dumoulin SA
BARBAY	Joel	SRL CHASAL
CARTRYSSE	Christine	APPO
DELHAYE	Myriam	Elevéo asbl
HENROTTE	Bénédicte	Biowallonie
JOUBERT	Camille	Collège des Producteurs
LAITAT	Martine	Université de Liège
LANNOO	Kasper	Lovenfosse
LE BOULCH	Mathilde	Pôle économique IFIP France
LECOLLIER	Aline	FWA
LEKEUMO	Eloge Urbain	SPW
LOUPPE	Hélène	Collège des Producteurs
PIRET	Pierre-Yves	Prodabio SA
RENARD	Sophie	Collège des Producteurs
SCHMIT	Thomas	Collège des Producteurs
TAETER	Frédéric	SCAR sc
THILMANT	Pierre	CIAP
VAN DAELE	Patrick	QUARTES
VANDEPUTTE	Amandine	Apaq-W
WILLEMS	Emilie	PQA

#### PRODUCTEURS

Nom	Prénom	
DE WILDE	David	Producteur – représentant Collège des Producteurs
DE WILDE	Nicolas	Producteur
JACOBY	Philippe	Producteur
MINNE	Geoffrey	Producteur – représentant Collège des Producteurs
SIRAUX	Patrick	Producteur